

Conseil d'administration

Séance du 27 juin 2024

Délibération n°2024-09

Candidature au Projet CAMAC 2 : Concilier protection de la mégafaune marine et développement des activités humaines (Caribbean Marine Megafauna and Anthropogenic Activities) Demande de financement au titre de l'Interreg Caraïbes

Le Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-17, relatifs à l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-28-10, relatifs au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment son article R.131-30, relatif aux compétences du Directeur général de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le Contrat d'objectifs et de performance 2021-2025 entre l'État et l'Office français de la biodiversité, signé le 18 janvier 2022 ;
- ▶ **Vu** le Programme d'intervention 2023-2025 de l'Office français de la biodiversité approuvé par la délibération n° 2022-25 du Conseil d'administration du 30 novembre 2022 ;
- ▶ **Vu** le rapport du directeur général de l'Office,

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

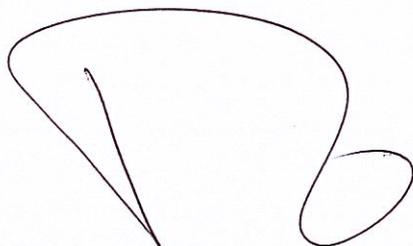
ARTICLE 1 :

Le Conseil d'administration approuve le projet « CAMAC 2 » coordonné par l'OFB dans les conditions présentées dans le rapport du Directeur général, et autorise le dépôt de la demande de financement auprès de l'autorité de gestion du programme Interreg Caraïbes, ainsi que de l'Agence française de développement.

ARTICLE 2 :

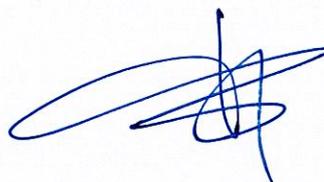
Le Directeur général est autorisé à mettre à point définitivement le dossier de demande de financement et tout acte s'y rapportant, et à procéder à leur signature.

Le Directeur général, chargé
du secrétariat du Conseil d'administration,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and a smaller, more intricate scribble on the right.

Olivier THIBAULT

La Présidente
du Conseil d'administration,

A handwritten signature in blue ink, featuring a horizontal stroke followed by several overlapping, circular and vertical scribbles.

Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO